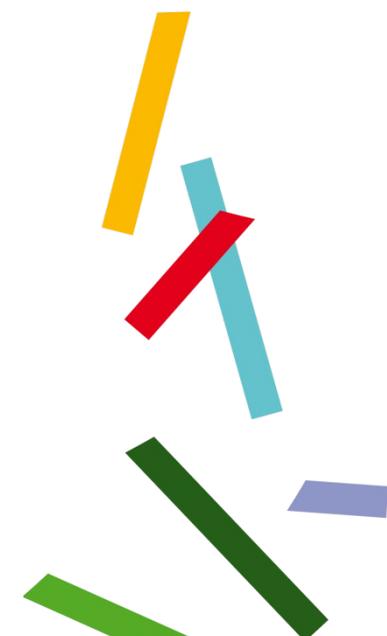




**Présentation des actions
de l'Agence régionale de Santé,
d'AtmoSud
et
Santé publique France**

CSS FIBRE EXCELLENCE 11 juillet 2019



Actions de l'ARS



- **Rappel de l'historique**

1. 22 février 2017 : suite une sollicitation de la DREAL, l'ARS saisit Santé publique France pour examiner les effets sanitaires potentiellement induits par l'usine à l'aide des données du dispositif Sursaud© (surveillance syndromique basée sur les données d'activités des services des urgences et des associations SOS Médecins).
2. 8 juin : Avis ARS sur l'IEM/ERS, évaluation des risques sanitaires établie par l'exploitant en fin d'année 2016
3. 22 juin : Suite à la demande de Monsieur le Préfet de lancer une étude sanitaire permettant d'évaluer notamment les effets sur la santé des enfants et du personnel de l'Ecole du Petit Castelet, l'ARS saisit Santé publique France afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre en place une investigation épidémiologique ou un dispositif de surveillance des populations exposées à l'activité du site industriel.



Actions de l'ARS

4. Juillet à septembre 2017: Enquête qualitative auprès des médecins généralistes de Tarascon
5. Début 2018 : Mise en place du suivi sanitaire des effets aigus et environnemental avec mesures en continu de PM10 et H2S avec Santé publique France et AtmoSud : entretien avec la directrice de l'école et réunion publique avec les parents d'élèves, réunions en mairies de Tarascon et de Beaucaire et en sous-préfecture.

-> Cette double surveillance est innovante et a été créée pour le site de Fibre Excellence en raison des impacts du site sur les riverains.

6. Présentation des premiers résultats de cette double surveillance lors de la CSS du 28/11/2018



Point sur les risques sanitaires

- **Définitions**

Le risque sanitaire c'est la probabilité que des effets sur la santé (appelés aussi dangers) surviennent à la suite d'une exposition de l'homme à une source de contamination.

Le risque sanitaire dépend de la nature du contaminant, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme.

L'évaluation des risques sanitaires, ERS, vise à prévenir et à gérer, sur le long terme, le risque potentiel encouru par une population vivant à proximité de sources de pollution.

Cette évaluation contribue à la mise en place de mesures de gestion proportionnées (valeurs limites d'émission plans de réduction des émissions et de surveillance, etc..)



Point sur les risques sanitaires

- **On distingue 2 types de risques sanitaires étudiés en raison du dysfonctionnement du site de Fibre Excellence :**
 1. Le risque aigu/immédiat : exposition à de fortes doses mais sur une courte période
 - ✓ Double surveillance : suivi sanitaire des plaintes et environnemental avec Santé publique France et AtmoSud
 - ✓ Aucune anomalie sur le passage aux urgences et appels SAMU en lien avec le dysfonctionnement de l'usine
 - ✓ Aucune remontée via le réseau de médecin mis en place
 2. Le risque chronique/ à long terme : exposition à de faibles doses sur un temps long
 - ✓ Mise à jour de l'étude de l'interprétation de l'état des milieux et de l'évaluation quantitative du risque sanitaire - *en cours*.
 - ✓ Tierce expertise INERIS sur l'étude
 - ✓ Avis de l'ARS sur l'étude après saisine de la DREAL – *à venir*

1. **Présentation de la surveillance environnementale par AtmoSud**
2. **Présentation de la surveillance sanitaire par Santé publique France**

Bilan au 31 mai 2019

Effets sanitaires aigus

- Bonne corrélation entre les plaintes de riverains et les pics en H2S observés lors de la surveillance environnementale en 2018.
- Symptômes liés à l'impact sanitaire à court terme
 - Symptômes relevés par le suivi des plaintes : irritations des yeux, de la gorge et du nez, céphalées, nausées, difficultés à respirer.
 - La littérature scientifique rapporte également des troubles psychologiques comme des troubles de l'humeur et du sommeil et des pathologies psychiques comme l'anxiété et la dépression.
- Sur la période du 1er janvier 2018 au 31 mai 2019 l'évolution du nombre hebdomadaire de plaintes et de symptômes attribués à Fibre Excellence déclarés n'a pas diminué de manière importante suite à la réalisation des travaux l'été dernier.

Bilan au 31 mai 2019

Effets sanitaires aigus



- Une des deux valeurs toxicologiques de référence (VTR) établies pour une exposition aiguë au H₂S a été dépassée 2 fois le 2/09/2018 à l'école du Petit Castelet.
- Impact sanitaire lié aux nuisances (odeurs et bruit) peut être non négligeable sur la santé et la qualité de vie des personnes si ces nuisances sont récurrentes et perdurent dans le temps.
- La situation sanitaire demeure préoccupante pour les riverains et notamment pour les enfants fréquentant l'école du Petit Castelet dès lors que des plaintes avec symptômes sont remontées via la plateforme de signalement de manière fréquente.

Recommandations ARS

1. Pour réduire les effets sanitaires aigus :

- Améliorer la maîtrise du bruit et des émissions des installations de l'industriel notamment pour diminuer les odeurs liées aux émissions d'H₂S.
- Suivre les plaintes via la plateforme de signalement d'AtmoSud et transmission immédiate à l'industriel.
- Mesurer le H₂S en continu (pics horaires).
- Poursuivre la surveillance du bruit au droit de l'école (correspond à 1 plainte sur 5).

2. Finaliser l'IEM/ERS pour conclure sur les effets à long terme de l'usine.